

faite. Cette agence s'appellerait l'association internationale de développement, nouvel organisme dont le programme de développement international atteindrait un milliard de dollars; le *Times* de New York du 19 mai a publié une nouvelle de son correspondant financier de Washington, selon laquelle le projet serait soumis à l'approbation des ministres des Finances du monde en septembre, probablement lors de la réunion annuelle de la Banque et du Fonds.

La nouvelle affirme qu'il faut enrôler de l'appui pour cet organisme dont je ne comprends pas très bien l'objectif, et surtout l'appui des pays à devise forte de l'Europe occidentale ainsi que celui du Canada et du Japon, et que les démarches des États-Unis auprès de ces pays auraient été couronnées de succès. L'article continue en disant que la nouvelle institution serait affiliée,—ce qui la rend pertinente à la résolution à l'étude,—à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. Je suppose qu'à titre d'affiliée, cette institution serait autorisée à consentir ce que j'appellerai des prêts de nature moins rigide que ceux qu'accorde normalement la banque elle-même. Cet aspect serait peut-être aussi souhaitable qu'utile.

L'article dit encore que certains fonctionnaires des États-Unis s'attendent que les ministres des Finances du monde qui se réuniront en septembre pour l'assemblée annuelle de la Banque internationale et du Fonds monétaire international approuveront ce projet dans ses grandes lignes. La charte, si tout allait bien, devrait être prête à être présentée à la prochaine session du Congrès et tous les membres de l'organisme ou de l'institution ou de l'association envisagée, comme on voudra l'appeler,—et non seulement les États-Unis et les autres pays à devise forte,—devraient y verser leur participation en or ou en dollars.

Quand le ministre répondra il aura peut-être un mot à dire au sujet du caractère sérieux de l'entreprise et, d'une façon générale, de l'attitude adoptée en principe par le gouvernement à cet égard. En tout cas, si cet organisme est institué, ce sera une nouvelle institution d'aide économique et financière qui s'ajoutera à celles que j'ai déjà mentionnées. Le jour viendra peut-être bientôt, où nous examinerons toutes ces institutions pour voir s'il ne serait pas possible de les rattacher ou de les fusionner de quelque manière qui prévendrait les chevauchements et toute confusion possible. Cependant,—et je répéterai ce que j'ai dit il y a quelques instants,—le caractère véritablement international de ces agences est un élément essentiel, si elles doivent jouer dans ce domaine le

rôle qu'elles devraient, et poursuivent l'objectif voulu. Il faudrait, à cette fin, qu'elles maintiennent des rapports aussi étroits que possible avec les Nations Unies.

Je connais les difficultés que présente ce problème et je sais que, parfois, le travail s'accomplit plus utilement par l'intermédiaire d'organismes régionaux,—si je puis les appeler ainsi,—comme celui du Plan de Colombo. Cependant, si nous voulons écarter de ces travaux toute nuance de méfiance et de pression politique, plus elles seront internationales, mieux cela vaudra. La meilleure façon d'y arriver,—sauf certaines exceptions,—serait de resserrer autant que possible leurs relations avec les Nations Unies.

Il y a encore une autre question qui présente, à mon avis, quelque intérêt. On voudra bien noter que dans tous les organismes que je viens de mentionner, y compris ceux qui sont énumérés dans cette résolution, ni l'Union soviétique ni aucun satellite communiste de l'Union soviétique ne joue un rôle dans cette vaste entreprise internationale destinée à étendre l'aide économique qui se manifeste dans le monde aujourd'hui. L'Union soviétique, qui fait si souvent état, dans les réunions internationales, de son désir d'aider les nations sous-développées et asservies et ainsi de suite, ce pays, dis-je, qui se vante de sa puissance économique et financière, ne joue aucun rôle dans cette entreprise internationale. Peut-être est-il bon de nous rappeler cela, en ce moment, où un pays comme le Canada, qui ne dispose pas des ressources de l'Union soviétique, ce vaste super-État, est prié,—et a accepté, je présume et j'espère,—d'apporter une contribution supplémentaire à ces deux organismes.

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, je remercie les honorables députés qui ont participé au débat de l'appui qu'ils semblent vouloir accorder à la mesure, au nom des partis qu'ils représentent. Je serai bref, monsieur le président, me limitant à répondre aux questions qui m'ont été posées, et m'efforçant de fournir les renseignements que les députés désirent obtenir.

Le chef de l'opposition a parlé de la nécessité de préserver le caractère international de ces organismes, c'est-à-dire le Fonds monétaire international et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. A cet égard, je crois que le meilleur témoignage que je puisse invoquer, c'est qu'à la réunion de Nouvelle-Delhi, tenue en octobre dernier, et à laquelle j'avais l'honneur de représenter le Canada, 68 pays étaient représentés, et d'autres pays continuent de